

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

**L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre à 18h30,**  
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

|                                                             |                                               |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS                                       | En exercice : 59<br>Présents à la séance : 46 |
| DATE DE LA CONVOCATION                                      | 10/09/2026                                    |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 24/09/2026                                    |

**OBJET :**

**Approbation de la Décision Modificative N° 2, du Compte administratif 2025 et du Budget primitif 2026 de l'Office de Tourisme Terres de Gap**

**Étaient présents :**

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Loïc BOIVIN , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Gérald BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Mikaël GARNIER , M. Denis DUGELAY , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Gérald CHENAVIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Sandrine COMBE procuration à M. Loïc BOIVIN, Mme Delphine ROLLAND procuration à Mme Catherine ASSO, M. Vincent MEDILI procuration à M. Roger DIDIER, M. Pierre PHILIP procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Nina AMAR CAL

**Absent(s) :**

M. Bernard LONG, M. Gabrielle RABOUIN, M. Fernand BARD, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Murielle AMIEL, M. Fabien Malfatto

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Serge AYACHE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Conformément aux dispositions de l'article L133-8 du Code du Tourisme, le Conseil Communautaire doit approuver les budgets et comptes de l'office de tourisme, préalablement délibérés par le comité de direction de ce dernier.

Le 16 janvier 2026, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote de la Décision Modificative n°2 pour l'exercice 2025, qui s'élève à - 2 606.46 € et se présente comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

**Dépenses : 44 593.54 €**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 91 793.54 €
- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : - 47 200.00 €

**Recettes: 44 593.54 €**

- Chapitre 013 - Atténuation de charges : 4 593.54 €
- Chapitre 70 - Produits des services : 40 000.00 €

**Section d'Investissement :**

**Dépenses : - 47 200.00 €**

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : - 47 200.00 €

**Recettes : - 47 200.00 €**

- Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation : - 47 200.00 €

Le 25 février 2026, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du Budget Primitif 2026 qui s'élève à 1 287 289.71 € et se présente comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

**Dépenses : 1 223 882.46 €**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 483 275.58 €
- Chapitre 012 - Charges de personnel : 677 665.00 €
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 40 500.00 €
- Chapitre 66 - Charges financières : 601.28 €
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 502.00 €
- Chapitre 68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations : 3 282.00 €
- Chapitre 042 - Dotations aux amortissements : 18 056.60 €

**Recettes: 1 223 882.46 €**

- Chapitre 013 - Atténuation de charges : 51 500.00 €
- Chapitre 70 - Produits des services : 345 233.99 €
- Chapitre 74 - Subventions : 450 000.00 €
- Chapitre 75 - Reversement Taxe de séjour : 325 000.00 €
- Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 930.00 €
- Chapitre 042 - Amortissement des subventions reçues : 2 808.00 €
- Chapitre 002 - Excédents de fonctionnement reporté : 48 410.47 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses : 63 407.25 €

- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 5 961.88 €
- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 35 000.00 €
- Chapitre 21 - Immobilisation corporelles : 19 637.37 €
- Chapitre 040 - Amortissement des subventions reçues : 2 808.00 €

Recettes : 63 407.25 €

- Chapitre 040 - Amortissement des Immobilisations : 18 056.60 €
- Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté : 20 350.65 €
- Chapitre 10 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 25 000.00 €

Le 25 juin 2026, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du compte administratif 2025 qui se présente comme suit :

|                                        | FONCTIONNEMENT     | INVESTISSEMENT     |
|----------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Recettes réalisées (titres émis)       | 1 165 583.44 €     | 16 545.17 €        |
| Dépenses réalisées (mandats émis)      | 1 120 524.31 €     | 23 938.34 €        |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 (1)</b> | <b>45 059.13 €</b> | <b>- 7393.17 €</b> |
| Résultat reporté antérieur 002 (2)     | 28 351.34 €        |                    |
| Résultat reporté antérieur 001 (2)     |                    | 27 743.82 €        |
| <b>RESULTAT COMPTABLE (1) + (2)</b>    | <b>73 410.47 €</b> | <b>20 350.65 €</b> |

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative n°2 du 16 janvier 2026 sur l'exercice 2025, le budget primitif 2026 et le compte administratif 2025 de l'Office de Tourisme Terres de Gap et en prend acte.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

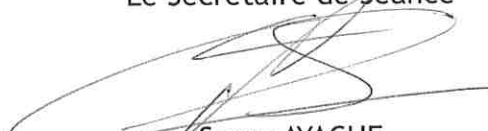
- POUR : 52
  - SANS PARTICIPATION : 1
- Mme Solène FOREST

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Serge AYACHE

Transmis en Préfecture le : 25 SEPT 2026

Affiché ou publié le : 25 SEPT 2026